PROCÈS-VERBAL
COMITÉ SYNDICAL
EN SÉANCE DU MARDI 13 MAI 2025

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, et le **MARDI 13 MAI 2025 à 10H15**, le Comité Syndical du SIDÉLEC Réunion s'est réuni en quatrième séance annuelle sur convocation faite par le Président de l'Établissement Public, Monsieur Maurice GIRONCEL le **7 mai 2025**. Clôture de la séance **à 11H32.**

La séance a été ouverte par le Président, Monsieur Maurice GIRONCEL qui a assuré la Présidence de la séance pour les points inscrits à l'ordre du jour.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Il s'agit de M. Maurice GIRONCEL Président du SIDÉLEC Réunion / M. Stéphano DIJOUX 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre / M. Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis /M. Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André / M. Frederic SEGART, Membre du bureau et délégué suppléant de la commune de Cilaos / M. Armand VIENNE, Membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession / M. Pierrot CANTINA, Membre du Bureau et délégué titulaire de la commune des Avirons / M. Marcel DAMOUR, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Salazie / M. Éric ROUGET, délégué suppléant de la commune de Bras-Panon /M. Joan DORO, délégué titulaire de la commune de la Plaine des Palmistes / M. Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port / M. Éric AH-HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon / M. Jean-Denis HOARAU, délégué titulaire de la commune de la Petite-Ile

ÉTAIENT REPRESENTÉS : M. Patrice ELLAMA, 6ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Benoit par Monsieur Stéphano DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Pierre / M. André DUPREY, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de l'Entre-Deux par Monsieur Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de Saint-Denis

SONT ARRIVÉS EN COURS DE SÉANCE : 10h35 arrivé de Monsieur Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins, au moment des questions diverses.

SONT PARTIS EN COURS DE SÉANCE : 11h16 départ de Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port.

ÉTAIENT EXCUSÉS ou ABSENTS :

M. Harry MOREL, 3ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Joseph / Yolain OLIVATE, 4ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Paul / M. Mathieu HOARAU, 5ème Vice-Président suppléant et délégué titulaire de la commune de l'Étang-Salé / M. Josian ZETTOR, membre du Bureau et délégué titulaire de la commune de Saint-Leu / M. André M'VOULAMA, délégué titulaire de la commune de Sainte-Marie / M. Dominique PANAMBALOM, délégué titulaire de la commune de Sainte-Rose / M. Bernard MARIMOUTOU, délégué titulaire de la commune de Saint-Louis / M. Gilles Lionel GRONDIN, délégué titulaire de Saint-Philippe.

Les membres présents ont pu délibérer en exécution des articles L. 2121-17 et L.5211-10 du Code général des collectivités Territoriales, et conformément à la délibération n° 20/02-01 du Comité Syndical en séance du vendredi 24 juillet 2020.

SECRÉTARIAT DE SÉANCE :

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à l'élection du Secrétaire de Séance. M. Éric ROUGET délégué suppléant de la commune de Bras-Panon a été désigné par vote à main levée (à l'unanimité des votants) pour remplir ces fonctions.

Le Président de séance certifie que ce procès-verbal est publié sur le site internet du SIDÉLEC Réunion et que le nombre de membres en exercice présents et représentés a été de 15 sur 24 (13 présents et 2 représentés), à partir de 10h35, 16 sur 24 (14 présents + 2 représentés) et à partir de 11h16, 15 sur 24 (13 présents + 2 représentés).

Discours d'ouverture de séance par Monsieur le Président :

Chers collègues,

Merci à tous pour votre présence. Notre Comité Syndical est amené à examiner trois rapports et à prendre connaissance de notes d'informations. Ces notes d'informations seront présentées par les services.

Un des rapports porte sur le programme Watty qui s'appelle maintenant « Ecopousse ». Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du programme « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique » (ACTEE).

Il est porté par la FNCCR et concerne 280 classes sur les périodes scolaires 2024 à 2026. C'est un programme en faveur de la transition écologique, il a pour vocation la sensibilisation des futurs citoyens via l'initiation aux économies d'énergie et la présentation des enjeux liés au changement climatique.

Le SIDELEC participe à ce programme depuis 2020 et près de 10 000 scolaires ont pu bénéficier de cette démarche pédagogique. Les communes qui souhaitent s'inscrire pour l'exercice 2024 – 2025 sont invitées à prendre attache auprès du pôle Transition énergétique.

Le rapport concernant l'éclairage public porte sur des travaux pour trois communes. Bras Panon ; Les Avirons et Saint-Joseph avec un investissement global de 540 000 €. La part du Sidélec s'élève à 189 000 € HT soit 35 %. Il serait utile que les services précisent le calendrier des travaux !

Sur l'éclairage public sportif ! Je demande aux services d'organiser une réunion de travail sur ce sujet d'ici début juin avec la Région.

Je voudrais aussi profiter de l'occasion pour vous informer que mardi dernier, le 6 mai, nous avons tenu le 1er comité de suivi du Schéma Directeur de Recharges pour les Véhicules électriques.

Nous n'étions pas moins de 45 participants. Plusieurs sujets d'importance ont été évoqués notamment celui de la tarification et du déploiement équilibré des bornes sur l'ensemble de l'île.

Comme vous le savez également sept communes ont déjà transférés leur compétence au SIDELEC. Nous menons actuellement une étude de faisabilité d'implantation de 50 bornes pour 100 points de charges.

Chers collègues,

Notre Comité syndical se tient aussi dans un contexte particulier avec la volonté du Gouvernement de réduire les dépenses publiques de 40 milliards dès l'année prochaine. L'intervention du Président de la République ce soir nous permettra d'avoir un éclairage.

Alors que les collectivités sont déjà dans une situation contrainte, si cet effort venait à se confirmer, cela nous pénaliserait encore plus ici à la Réunion ; qui connaît une situation sociale et économique dégradée sur tous les plans.

Le cyclone Garance a révélé encore plus nos fragilités et restons dans l'attente de notre sollicitation concernant la revalorisation du Cas-facé en 2026. En lien avec la FNCCR ce sujet mérite notre pleine et entière mobilisation.

Enfin, d'ici une quinzaine de jours je demande que les directions de l'Électrification Rurale et de la Transition Énergétique organisent des visites de terrain sur plusieurs communes.

Je souhaite sur les communes des Avirons et de Trois-Bassins notamment après le report de notre déplacement.

Je vous remercie !

Le procès-verbal de l'instance du vendredi 28 mars 2025 :

L'assemblée est invitée à valider le procès-verbal de la séance précédente du vendredi 28 mars 2025.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a aucune, Monsieur le Président passe au vote :

- **Le procès-verbal du Comité Syndical du 28 mars 2025 est adopté à l'unanimité -**

Ce procès-verbal est publié sur le site officiel du SIDÉLEC Réunion

Le déroulé de séance :

Monsieur le Président présente ensuite le déroulé de séance, et liste les intervenants qui présenteront les rapports.

Après ces quelques précisions, l'assemblée est prête à statuer sur l'ordre du jour suivant :

❖ **PÔLE RESSOURCES :**

Direction des Ressources Humaines

Rapport 25/04-01 : Gestion des effectifs

❖ **PÔLE ENERGIES NOUVELLES ET DEVELOPPEMENT**

Rapport n°25/04-02 : Convention dans le cadre du déploiement du programme d'accompagnement des classes dans les écoles primaires (Ecopousse, anciennement Watty).

Rapport n°25/04-03 : Plan de financement des travaux communaux de reconstruction des installations d'éclairage public.

❖ **CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COS DU SIDÉLEC REUNION**

Rapport n°25/04-04 : Bilan d'activités et comptable 2024 du COS du SIDÉLEC Réunion

DÉCISIONS :

- **Rapport 25/04-01 :** Gestion des effectifs

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis pour la présentation du rapport.

Ce rapport vise à modifier la délibération n°25/02-01-B portant création d'un poste d'adjoint au directeur de l'EnR-MDE.

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques.

Il n'y en a pas, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/04-02 :** Convention dans le cadre du déploiement du programme d'accompagnement des classes dans les écoles primaires (Ecopousse, anciennement Watty)

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André.

Le SIDÉLEC Réunion, à travers sa convention de déploiement relative au programme Ecopousse, va contribuer à hauteur de 43 568.00 euros HT.

Le Président souligne que ce programme est très intéressant et que les enfants y adhèrent parfaitement.

Monsieur Armand VIENNE, membre du bureau et délégué titulaire de la commune de la Possession, se questionne sur la transmission de l'information de ce programme aux enseignants.

Monsieur Patrick MIGNEAUX, directeur du pôle Energies Nouvelles et Développement apporte des éléments de réponse, en indiquant qu'en collaboration avec Science Réunion, le système de sélection est établi afin de choisir les classes qui seront concernées par ce dispositif.

Monsieur le Président indique que Monsieur Patrick MIGNEAUX, directeur du pôle Energies Nouvelles et Développement transmettra aux élus la liste des écoles déjà concernées par ce programme.

Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André se questionne sur la date de demande tardive de convention pour l'année 2024-2025 sachant que l'année va se terminer.

En réponse, Monsieur Yvan DEJEAN, directeur de cabinet informe à l'assemblée que la demande est récente car le SIDÉLEC Réunion devait attendre le lancement de l'appel d'offre de la FNCRR, qui a été réalisé récemment.

Les services du SIDÉLEC Réunion ont donc été réactifs sur ce point.

Monsieur Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis s'interroge sur la présence ou non d'organismes potentiellement présents, et qui mènent des actions en lien avec ce programme pour lesquelles une participation financière n'est pas nécessaire.

Monsieur le Président clarifie la situation, puisque le programme est unique, le SIDÉLEC Réunion est le seul à mener ce type de projet mis en place depuis 2020.

Le Président demande s'il y a d'autres questions.

Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/04-03 :** Plan de financement des travaux communaux de reconstruction des installations d'éclairage public.

  Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André.

  Ce rapport vise à valider les programmes complémentaires des travaux 2024/2025 d'éclairage public et leurs plans de financement ainsi que les fonds de concours communaux.

  Le Président demande s'il y a des remarques.

  Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

- **Rapport n°25/04-04** : Bilan d'activités et comptable 2024 du COS du SIDÉLEC Réunion

  Le Président donne la parole à Monsieur Henry HIPPOLYTE, délégué titulaire de la commune du Port.

  Les élus doivent approuver le bilan d'activités et comptable 2024 du COS du SIDÉLEC Réunion.

  Le Président demande s'il y a des remarques.

  Il n'y en a aucun, le rapport est adopté.

Divers :

1) **Sur les procédures de passation de marchés d'électrification rurale en cours**

Monsieur le Président demande à Monsieur Mickaël BOYER, directeur de l'électrification rurale des informations sur la procédure de passation en cours.

En réponse, Monsieur Boyer affirme qu'à sa connaissance, la procédure est effectivement en cours, et qu'une complétude des dossiers a été demandée, avant de pouvoir notifier les marchés. Le directeur du pôle d'électrification rurale précise que les délais de recours sont purgés, et qu'il faudra s'attendre à relancer certains lots déclarés infructueux.

Monsieur le Président et M. BOYER indiquent qu'une visite auprès des pétitionnaires a été organisée par les services, afin de les informer de l'avancée des travaux, et celle-ci s'est révélée concluante.

Monsieur le Président indique que pour sa part, il a reçu un collectif de promoteurs, qui s'est aussi bien déroulé. En effet, les intéressés ont pu être rassurés sur l'exécution des travaux attendus.

A l'occasion de l'arrivé de Monsieur Fabien AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins pendant la tenue de la présente instance, Monsieur le Président l'informe qu'une visite sera également organisée pour les communes de Trois-Bassins et des Avirons au courant du mois de juin 2025.

Monsieur AURE a refusé la proposition d'accompagnement auprès des citoyens en compagnie de Monsieur BOYER. Il interroge alors Monsieur le Président, afin de savoir quelles sont les conséquences de l'infructuosité des lots concernant la commune qu'il représente. Il s'interroge sur l'absence d'information relative à la procédure de passation en cours.

Il lui est indiqué que seule, Madame la responsable des achats et marchés détient ces informations.

Par voie de conséquence, aucune information confidentielle n'a été divulguée, au sein de la présente instance.

Monsieur Stephano DIJOUX 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre, se demande comment peut-on procéder, dans l'hypothèse où la procédure en cours n'aboutirait pas.

Monsieur le Président affirme alors, qu'il va demander aux services de lancer une nouvelle procédure : un marché à procédure adaptée (MAPA) afin de répondre aux besoins les plus importants.

Messieurs DIJOUX et AURE soulignent qu'il est très important de répondre aux besoins de leurs communes respectives, en raison de leur responsabilité envers les citoyens, qui restent toujours en attente des travaux de raccordement.

Monsieur le Président approuve et assure qu'il partage ce positionnement, étant lui-même responsable envers les citoyens de sa commune, en tant que maire de la ville de Sainte-Suzanne.

Il est alors proposé par Monsieur Éric AH-HOT, délégué suppléant de la commune du Tampon, d'étudier un cadre de la commande publique plus adapté aux missions de service public poursuivies par le SIDÉLEC Réunion.

Monsieur le Président approuve, en précisant qu'il a déjà une réflexion en cours à ce sujet, à propos de la mise en place d'une régie.

Monsieur DIJOUX, 1er Vice-Président et délégué Titulaire de la Commune de Saint-Pierre, revient sur le sujet de la déclaration d'infructuosité, et souhaite connaitre la cause exacte. Monsieur BOYER, directeur du pôle d'électrification rurale indique ne pas détenir ces informations.

Monsieur AURE souligne qu'à son sens, il n'est pas normal qu'aucune personne, hormis la responsable des achats et marchés absente de la présente assemblée, ne détienne d'informations précises sur l'actuelle procédure de passation de marchés.

Monsieur BOYER indique que les travaux pourront démarrer dès la notification du marché. Cette notification aura lieu après l'expiration des délais légaux relatifs à la procédure administrative ordinaire, que l'établissement doit respecter.

Monsieur Frédéric SEGART, Membre du bureau et délégué suppléant de la commune de Cilaos ainsi que Monsieur AURE, délégué titulaire de la commune de Trois-Bassins, affirment leur incompréhension sur l'absence d'informations relatives à l'infructuosité.

Cette incompréhension est partagée par Monsieur Laurent RAMASSAMY, 7ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-André, qui estime que la réponse de Monsieur Mickaël BOYER est incompréhensible. Il affirme regretter l'absence de Madame Graziella ECLAPIER, responsable des achats et marchés, ainsi que celle de Monsieur Yves GIGAN, Directeur Général des Services.

Monsieur le Président, précise qu'il s'expliquera à la fin de l'instance, sur la raison de l'absence du Directeur Général des Services.

Monsieur RAMASSAMY insiste sur l'importance de transmettre les informations aux membres du Comité syndical.

Par la suite, à l'instar de Monsieur Éric AH-HOT, Monsieur Frédéric SEGART, s'interroge également sur la capacité du cadre actuel des marchés publics, à répondre aux besoins du SIDÉLEC Réunion.

Monsieur Mickaël BOYER répond par l'affirmative.

Monsieur le Président, demande alors, au directeur de l'électrification rurale de rédiger une note d'informations à l'attention des élus membres du Comité syndical.

Sur cette proposition, Monsieur AURE précise que pour sa part, il souhaite un point précis de la part de Monsieur BOYER sur tous les dossiers de la ville de Trois-Bassins. Cela lui permettra de savoir quels sont les dossiers qui pourront être traités actuellement, et ceux qui seront mis en attente pendant la relance des lots infructueux.

La note demandée sera donc établie au mois de juin 2025.

Monsieur Éric DELORME, 2ème Vice-Président et délégué titulaire de la commune de Saint-Denis, demande qu'une note soit établie afin de suivre les marchés d'électrification rurale en cours d'exécution, à notifier ou

à valider. Monsieur DELORME affirme ne pas comprendre pourquoi les travaux ne peuvent pas commencer rapidement, malgré que les procédures administratives en interne semblent fonctionner normalement.

Monsieur Boyer informe les membres du comité qu'ils obtiendront toutes les précisions demandées via une note qui sera prête bientôt.

2) Sur l'information obligatoire de fin de fonction du Directeur Général des Services

Conformément à l'article L544-1 du CGFP, Monsieur le Président informe à l'assemblée délibérante de sa décision de mettre fin au détachement de M. Yves GIGAN sur l'emploi fonctionnel de DGS.

Cette mesure est justifiée par la perte de confiance liée à la procédure judiciaire en cours et prendra effet au plus tôt le premier jour du troisième mois suivant la présente information.

3) Sur l'hommage rendu à la précédente instance pour l'ancien maire de Saint-Pierre

Monsieur le Président affirme son soutien actuel au maire en fonction, Monsieur LORION, ainsi qu'à l'élu délégué de la commune de Saint-Pierre.

Monsieur DIJOUX remercie l'ensemble des élus membres de l'assemblée, pour leur soutien et l'hommage rendu à l'ancien maire, Michel FONTAINE, pour la minute de silence qui a eu lieu pendant le Comité syndical du 28 mars 2025.

Fin de séance à 11h32.

Monsieur le Secrétaire de séance,

Éric ROUGET,

Le ...../...../ 2025, à Ste-Suzanne

13 JUIN 2025

Monsieur le Président,

Maurice GIRONCEL,

Le 5./6./ **2025, à** Ste-Suzanne

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ÉLECTRICITÉ DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Le Président
Maurice GIRONCEL
SIDELEC ★ LA RÉUNION